

Association faïtière nationale
pour les intérêts des cyclistes
Bollwerk 35 | Case postale 6711
CH-3001 Berne

Tél 031 318 54 11 | Fax 031 312 24 02
info@pro-velo.ch | www.pro-velo.ch
CP 34-2641-5

Communiqué de presse du 30 mars 2012

Statistique des accidents 2011 – PRO VELO est alarmé et demande la mise en pratique de l'interdiction du portable au volant.

Les derniers chiffres sur les accidents montrent un nombre croissant d'accidents graves et mortels impliquant des cyclistes. Ceux-ci ne profitent pas de la même façon que les automobilistes des efforts des autorités et des associations en matière de sécurité. Par conséquent, PRO VELO exige en plus de l'extension des infrastructures pour vélos nécessaires à leur sécurité des mesures efficaces pour la mise en pratique de l'interdiction du portable au volant.

L'année passée, plus de 900 personnes furent blessées gravement ou mortellement lors de déplacements à vélo. PRO VELO Suisse, l'association des cyclistes, est alarmé par ces chiffres qui montrent que tous les jours deux personnes en moyenne ont des accidents graves en roulant à vélo.

A long terme les cyclistes ne profitent pas des succès en matière de sécurité du trafic. Les dix dernières années ont même vu augmenter leur risque (voir graphisme).

Les efforts entrepris par les autorités et les associations durant ces dernières années ne portent pas de fruits pour les cyclistes. Grâce aux progrès dans la construction des véhicules et les baisses de vitesses, la circulation en voiture est devenue plus sûre. Les personnes circulant sans une carapace en tôle – nous pensons aussi aux piétons et aux motocyclistes – ont vu leur vie devenir plus dangereuse.

Dans deux cas sur trois ce sont les automobilistes qui causent les accidents. Les plus importantes causes des accidents sont le mépris des priorités et l'inattention. PRO VELO voit clairement que l'utilisation d'appareils électroniques, tels que téléphones portables, appareils de navigation et de musique, contribue notablement à l'inattention.

PRO VELO appelle aux autorités et associations pour prendre enfin des mesures efficaces profitant aussi aux participants au trafic les plus faibles. En plus de l'amélioration urgemment nécessaire des infrastructures pour la sécurité cycliste il s'agit de mettre en pratique l'interdiction du portable au volant.

Télécharger le graphisme: <http://www.pro-velo.ch/fr/medias/photos>

Renseignements

Jean-François Steiert, conseiller national, président de PRO VELO Suisse,
Tél. 079 204 13 30

PRO VELO Suisse est l'association faitière des cyclistes suisses. Elle représente les intérêts des cyclistes dans l'ensemble de la Suisse. 39 associations régionales avec plus de 30'000 membres individuels en font partie.